

RINOLCRETE CONDUCTIVE ANTI-SLIP

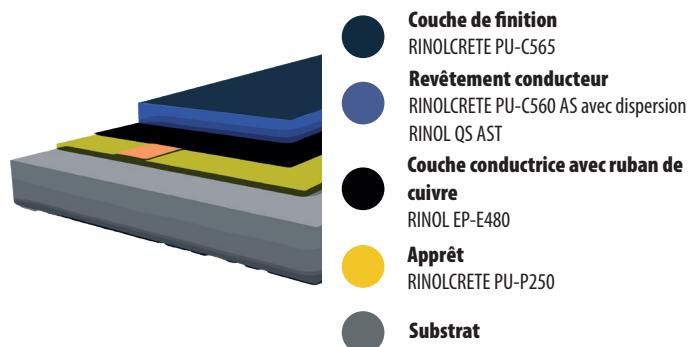
SYSTÈME DE CIMENT POLYURÉTHANE CONDUCTEUR ET ANTIDÉRAPANT



1. Description du système

RINOLCRETE CONDUCTIVE ANTI-SLIP est un système de ciment polyuréthane à quatre couches qui combine une décharge électrostatique sûre pour les environnements sensibles avec une haute résistance chimique et thermique. Idéal pour une utilisation moyenne à intensive.

2. Composition du système



3. Domaines d'application

Le système RINOLCRETE CONDUCTIVE ANTI-SLIP est spécialement conçu pour être appliqué dans divers types d'environnements industriels, s'adaptant aux besoins de plusieurs secteurs, notamment :

- Industrie pharmaceutique
- Usines chimiques
- Usines de transformation des aliments et des boissons
- Entreposage et logistique
- Entrepôts frigorifiques et zones réfrigérées
- Industrie aérospatiale et aéronautique

4. Caractéristiques

- Excellente résistance chimique
- Électriquement conducteur
- Durable et résistant
- Résistant aux chocs thermiques
- Hygiénique et facile à nettoyer
- Sans joint

5. Certifications

Le système RINOLCRETE CONDUCTIVE ANTI-SLIP est certifié conforme aux normes de qualité les plus strictes :

Matériau de ragréage à base de résine synthétique selon la norme EN 13813:2002

Revêtement pour la protection des surfaces en béton selon la norme EN 1504-2:2004

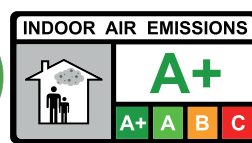
DIN EN 1081 Détermination de la résistance électrique

DIN EN 61340 Protection des appareils électroniques contre les phénomènes électrostatiques

DIN 51130 Détermination des propriétés antidérapantes

Certification HACCP International pour l'industrie alimentaire

Matériaux à faible émission de COV EUROFINIS INDOOR AIR COMFORT GOLD



6. Données techniques

Le système RINOLCRETE CONDUCTIVE ANTI-SLIP fournit des données techniques détaillées, notamment les propriétés physiques et mécaniques :

Données techniques		
1	Épaisseur	3 à 6 mm
2	Résistance thermique	-40 à +70 °C avec une épaisseur de 6 mm
3	Résistance à la compression (DIN EN 196 / ASTM C 109)	61N/mm ²
4	Résistance à la flexion (DIN EN 196 / ASTM C 190)	16N/mm ²
5	Résistance à l'adhérence (DIN ISO 4624)	> 1,5N/mm ² (rupture du béton)
6	Coefficient de dilatation thermique (DIN EN 1770 / ASTM C531)	4 x 10 ⁻⁵ °C ⁻¹
7	Absorption d'eau (CP.BM 2/67/2)	0 ml
8	Résistance à la terre (DIN EN 1081)	< 1 x 10 ⁶ Ω
9	Résistance du conducteur de terre R _g (DIN EN 61340-4-1)	R _g < 10 ⁹ Ω
10	Test de marche BVG (DIN EN 61340-4-5)	< 100 V
11	Résistance au glissement (DIN 51130)	R11 - R13

7. Résistance aux produits chimiques

Les sols RINOLCRETE CONDUCTIVE ANTI-SLIP, dans des conditions de température ambiante, démontrent une résistance à :

Acides minéraux faibles, tels que l'acide chlorhydrique, nitrique, phosphorique et sulfurique.

Acides organiques tels que l'acide acétique et lactique.

Substances alcalines, y compris l'hydroxyde de sodium jusqu'à une concentration de 50 %.

Solvants tels que l'éthanol, l'isopropanol et l'acétone.

Détergents et désinfectants industriels.

Sels inorganiques tels que les chlorures, les sulfates et les nitrates.

8. Couleurs disponibles

Le système RINOLCRETE CONDUCTIVE ANTI-SLIP est disponible dans une large gamme de couleurs afin de répondre aux exigences esthétiques de toute installation, telles que :

gris clair, gris moyen, beige, rouge, vert, jaune, bleu, crème, orange.

9. Instructions d'application

9.1. Substrats

9.1.1 Les supports appropriés sont le béton, le béton modifié par des

polymères ou les chapes, l'anhydrite ou la magnésite.

9.1.2 Le substrat doit présenter une résistance à la traction minimale de $1,5\text{N/mm}^2$ et une résistance à la compression de 25N/mm^2 , mesurées selon une norme nationale approuvée.

9.1.3 Le substrat doit être visiblement sec. Pour le béton et le béton modifié par des polymères, la teneur en humidité ne doit pas dépasser 8 % en poids lorsqu'elle est mesurée selon une norme reconnue. Pour les supports en anhydrite ou en magnésite, une teneur en humidité maximale de 0,8 % en poids est acceptable.

9.1.4 Le support doit être propre et exempt de poussière et de particules détachées. Toutes les traces de contaminants tels que les huiles, les graisses, les résidus de peinture, les produits chimiques, les algues et la laitance doivent être éliminées.

9.2. Préparation

9.2.1 La méthode recommandée pour la préparation de la surface est le sablage sous vide. D'autres méthodes telles que le grattage, le sablage ou le meulage peuvent être utilisées, mais elles sont généralement moins satisfaisantes.

9.3. apprêt

9.3.1 Le primaire est mélangé à l'aide d'un mélangeur électrique, en prenant soin d'éviter l'inclusion d'air. Une fois homogène, le mélange est versé sur la surface préparée et étalé à l'aide d'une spatule Kaub ou d'un racloir en caoutchouc. La consommation de matériau est comprise entre 300 et 800g/m², en fonction de la rugosité du support.

9.3.2 Du sable de quartz sec (RINOL QS-20) est dispersé sur l'apprêt humide à raison de 500 à 800g/m² afin d'assurer une bonne adhérence entre les couches.

9.3.3 Les apprêts RINOL ne doivent pas être appliqués lorsque la température descend ou risque de descendre à moins de 3 °C du point de rosée.

9.4. Application de la couche conductrice

9.4.1 La couche conductrice RINOL EP-E480 doit être appliquée lorsque l'apprêt est durci mais pas complètement sec. Cela prend généralement entre 12 et 15 heures.

9.4.2 Préparation de la surface avant application de la couche conductrice. Avant d'appliquer la couche conductrice, éliminer l'excès de sable de silice et aspirer l'apprêt. Des bandes de cuivre sont fixées à la surface de l'apprêt.

9.4.3 Mélanger les deux composants de RINOL EP-E480 à l'aide d'un mélangeur électrique, en veillant à ne pas incorporer d'air. Ce mélange est ensuite versé sur la surface de la couche de nivellement et réparti à l'aide d'un rouleau à poils courts à raison de 100 à 120g/m².

9.4.4 Le RINOL EP-E480 ne doit pas être appliqué lorsque la température descend ou est susceptible de descendre à moins de 3 °C du point de rosée.

9.5. Application du Body Coat

9.5.1 La couche conductrice RINOLCRETE PU-C560 AS doit être appliquée lorsque la couche conductrice a durci mais n'est pas encore sèche. Cela se produit généralement après 8 à 10 heures.

9.5.2 Les quatre composants de l'enduit conducteur RINOLCRETE PU-C560 AS sont mélangés à l'aide d'un mélangeur électrique, en veillant à éviter l'inclusion d'air. Une fois homogène, versez le mélange sur la surface de la couche conductrice et étalez-le à l'aide d'une truelle dentelée. La consommation de matériau doit être d'environ 1900g/m²/mm. Épaisseur

maximale de 6 mm. Les dents de la truelle crantée doivent être remplacées régulièrement afin de garantir une épaisseur uniforme.

9.5.3 Le RINOL QS AST se disperse immédiatement et complètement sur le pelage humide.

9.5.4 Le RINOLCRETE PU-C560 AS ne doit pas être appliqué lorsque la température descend ou est susceptible de descendre à moins de 3 °C du point de rosée.

9.6. Application de la couche de finition

9.6.1 Le produit d'étanchéité RINOLCRETE PU-C565 doit être appliqué lorsque la couche de fond est durcie mais pas complètement sèche. Cela prend généralement entre 12 et 15 heures.

9.6.2 Avant d'appliquer la couche de scellement, éliminer l'excès de sable et aspirer la surface.

9.6.3 Mélange du RINOLCRETE PU-C565 Les quatre composants du RINOLCRETE PU-C565 doivent être mélangés à l'aide d'un mélangeur électrique, en veillant à ne pas incorporer d'air. Une fois homogène, versez le mélange sur la surface et appliquez-le à l'aide d'une raclette en mousse souple, puis passez un rouleau à poils moyens (8 à 12 mm) en veillant à éviter toute accumulation. La consommation de matériau est d'environ 400 à 800g/m², en fonction de la classe antidérapante requise.

9.6.4 RINOLCRETE PU-C565 ne doit pas être appliqué lorsque la température descend ou est susceptible de descendre à moins de 3 °C du point de rosée.

9.6.5 À 20 °C, RINOLCRETE CONDUCTIVE ANTI-SLIP est praticable après 12 à 15 heures, durcit complètement après 7 jours et offre une résistance chimique totale après 28 jours.

10. Clauses de spécification pour RINOLCRETE CONDUCTIVE ANTI-SLIP

Tous les produits doivent être appliqués et séchés à des températures comprises entre 12 et 25 °C et à une humidité relative comprise entre 40 et 80 %.

L'apprêt doit être RINOLCRETE PU-P250, appliqué à raison de 300 à 800g/m² afin d'assurer une étanchéité parfaite de la surface du support.

Du sable de quartz sec (RINOL QS-20) doit être répandu sur l'apprêt humide à raison de 500 à 800g/m².

Des bandes de cuivre sont fixées à l'apprêt.

La couche conductrice doit être du RINOL EP-E480, appliqué à raison de 100 à 120g/m².

Le revêtement de la carrosserie doit être du RINOLCRETE PU-C560 AS, appliqué à raison de 1900g/m²/mm. Épaisseur maximale de 6 mm. Le revêtement humide doit être entièrement recouvert de RINOL QS AST.

La couche de finition doit être du RINOLCRETE PU-C565, appliqué à raison de 400 à 800g/m².

11. Entretien

Le système RINOLCRETE CONDUCTIVE ANTI-SLIP est facile à entretenir et à nettoyer. Afin de garantir la longévité et les performances du système, il est essentiel de respecter les instructions d'entretien fournies. Cela peut inclure un nettoyage régulier avec des produits adaptés pour éliminer la saleté et les résidus, une inspection périodique du sol pour détecter tout signe d'usure et la réparation ou le remplacement des zones endommagées si nécessaire.

Avec un entretien adéquat, le système RINOLCRETE CONDUCTIVE ANTI-SLIP peut offrir de nombreuses années de service fiable.

12. Sécurité

La sécurité est une priorité chez RCR Flooring Products Italia S.r.l. Nous fournissons des informations sur la sécurité et les précautions à prendre lors de l'application des systèmes RINOL. Cela peut inclure l'utilisation d'équipements de protection individuelle pendant l'application, une ventilation adéquate, la prévention de l'exposition aux produits chimiques et l'élimination appropriée des déchets de produit. Il est essentiel de respecter toutes les consignes de sécurité afin de garantir un environnement de travail sécurisé et de préserver l'intégrité des systèmes.

13. Mesures de santé et de sécurité

Veuillez consulter la dernière fiche de données de sécurité (FDS) en vigueur pour les produits composant le système et les directives de l'industrie chimique relatives à la manipulation des matériaux de revêtement (M004/M023) pour obtenir des informations sur la manipulation des produits. Veuillez porter des vêtements de protection appropriés, tels que des gants et des lunettes de protection, pendant l'application.

Le contact de la peau avec les résines liquides peut causer des problèmes de santé et des allergies.

Une fois correctement durci, le produit n'est pas dangereux.

14. Service à la clientèle

Chez RCR Flooring Products Italia S.r.l., nous sommes fiers de fournir un service à la clientèle exceptionnel. Notre équipe d'experts est à votre disposition pour répondre à vos questions, vous fournir des conseils techniques et vous aider à choisir les systèmes RINOL les mieux adaptés à vos besoins. Nous fournissons également des informations sur les applications afin de garantir que nos systèmes sont installés correctement et offrent des performances optimales.

15. Mentions légales

Les données techniques relatives aux produits et systèmes de la société ont été compilées avec le plus grand soin. Toutefois, les recommandations ou suggestions concernant l'utilisation de ces produits sont fournies sans garantie, car les conditions dans lesquelles ils sont utilisés échappent au contrôle de la Société. Il incombe au client de déterminer si les produits sont adaptés à l'application prévue et si les conditions d'utilisation sont appropriées pour le produit concerné. Aucune responsabilité ne peut donc être engagée sur la base de la fiche technique du produit.

Veuillez noter que seule la dernière version de la fiche technique est valable et remplace toutes les versions précédentes. Les données techniques fournies sont des valeurs approximatives déterminées par nos soins et ne constituent pas une garantie des propriétés. Sous réserve d'erreurs d'impression, d'erreurs, de fautes de traduction et de modifications. Veuillez noter que les informations contenues dans les fiches techniques du système peuvent varier selon les langues/pays. Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site Web à l'adresse www.rinol.com.

La fiche technique ne dispense pas l'utilisateur de réaliser ses propres essais d'application, si nécessaire, dans la limite de ses capacités. Veuillez consulter

le guide technique RINOL pour obtenir des informations sur les options de revêtement et des informations plus détaillées sur l'installation des produits RINOL.

16. Marquage CE

Les différents produits qui composent le système sont certifiés selon la norme DIN EN 13813 « Matériaux de chape et chapes - Matériaux de chape - Propriétés et exigences » (janvier 2003) et EN 1504-2. Ces normes spécifient les exigences relatives aux mortiers de ragréage utilisés dans les constructions de sols intérieurs. Les revêtements et mastics à base de résine sont également couverts par ces normes. Les produits conformes aux normes mentionnées doivent porter le marquage CE.